



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 18 décembre 2017

Le lundi 18 décembre 2017, à 14h00, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 8 décembre 2017, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

P. ALLAIN - P. AUGÉ - C. BÉNISTANT - H. BOURGI - C. CHEVILLON - A. DEBANT - B. FABRE - C. FIORIO - M.C. GOLDSMITH - T. GUILLET - H. HERRADA - O. JONQUET - S. KHACHNI - C. LAGARDE - D. PAUMELLE - R. PEYRAT - S. RAPIOR - J. SOETE - L. VOYARD - A. VERNHET - J. VITRE.

Membres représentés avec voix délibératives :

J. BOICHE - A. DELJARRY - F. PATRAS - P. PIERROT - I. TOURNIER - J.P. UDAVE.

Membres absents :

M. ANSELME - M-H. BODILIS - A. BRIGTHON - C. CAZES - M. CHARDÈS - A. HUGET - A. MOULET - M. RICHET - T. ROBERT - B. TROTABAS.

Membres présents avec voix consultatives :

F. DOMEIZEL, Représentant du Recteur.
L. PERPERE, Agent Comptable.

Membres invités :

J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
J. MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche.
A. VANDEVENTER, Vice-Président Etudiant.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'université.
M. GUEDJ, Vice-Présidente déléguée à la diffusion de la culture scientifique et à la valorisation des patrimoines historiques.
B. MAURIN, Vice-Président délégué au développement durable.
F. PIERROT, Vice-Président délégué à la valorisation et aux partenariats industriels.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
P. LASHERMES, DGS adjoint chargé des ressources humaines, des affaires budgétaires, de la recherche et des partenariats.
S. PONS, DGS adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
M. DESACHY, Directeur de la Bibliothèque Interuniversitaire.
C. PINERO, Directeur de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
G. LAN SUN LUK, Directeur de la Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA).
B. LUPORSI, Directrice des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
A. BANCEL, Directrice de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED).
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
M. BARBUSSE, Directrice de la Vie des Campus (DVC).
C. BAGNOL, Directrice du Système d'Information et du Numérique (DSIN).
S. PRAVOSSODOVITCH, Directeur de Polytech Montpellier.
P. GIBERT, Directeur de l'UFR Odontologie.
F. MIRABEL, Directeur de la Faculté d'Economie.
M. MONDAIN, Directeur de la Faculté de Médecine.
A. LOUBES, Directrice de l'IAE.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
M. BOUVY, Directeur du Collège Doctoral de l'UM.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).

F. ROUSSET, Directeur du DS BEEESTE.
M-C. LICHTLE, Directrice de l'Institut Montpellier Management (MOMA).
V. RABIA, Directrice adjointe de la Direction de la Vie des Campus (DVC).
N. LAGARDE, Directrice adjointe de la Direction des Relations Internationales (DRI).
F. GASSOT, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
M. LABROUSSE, Responsable Administratif de l'UFR Droit et Science Politique.
C. SERGI, Responsable Administrative de l'IUT de Nîmes.
E. LE TOLGUENEC, Responsable Administrative de la FDE.
P. GONZALEZ, Chef du service d'action sociale et de loisirs (DVC).
A. LY, Chef du service de gestion des personnels BIATS (DRH).
F. GERBOUIN, Chef du service Recrutement, formation et accompagnement (DRH).
N. GIRAUD, Chef de cabinet.
V. BONTEMS, Chef du Service vie étudiante (DVC).
J. ISSARTEL, Gestionnaire au bureau de gestion des moyens (DRH).
C. DELESALLE, Labex Cemeb.
M. DEPINCÉ, DS Droit et Science Politique.
V. ROSAZ, E. CENDRAS, Bureau gestion et suivi des conseils d'établissement (DAGI).

Membres en exercice : 37

En début de séance : 27 membres présents et représentés (21 présents, 6 représentés).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur LAGARDE, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.